

Monsieur Fabrice GEORGER soutiendra sa thèse de doctorat en " Sciences du langage ", intitulée : "Créole et français à La Réunion : une cohabitation complexe", sous la direction de Monsieur Lambert-Félix PRUDENT le :

Lundi 28 novembre 2011
A partir de 14h00
Amphithéâtre ELIE
Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Composition du jury :

- Monsieur Didier DE ROBILLARD, Professeur, Université de Tours
- Madame Dominique FATTIER, Professeur, Université de Cergy-Pontoise
- Monsieur Carpanin MARIMOUTOU, Professeur, Université de La Réunion
- Monsieur Lambert-Félix PRUDENT, Professeur, Université de La Réunion

Résumé:

La cohabitation du créole et du français est décrite ici dans un cadre interlectal et dans une épistémologie de la complexité. En assumant l'implication du chercheur dans son objet d'étude, jamais la posture du militant n'est adoptée afin d'écartier toute surenchère idéologique. Les corpus récoltés auprès de locuteurs réunionnais variés sont traités dans leur globalité, comme dans leurs constituants, refusant d'isoler ou de rejeter le moindre élément qui pourrait contrarier les hypothèses. Des formes syntaxiques particulières, différentes de celles des adultes, se réalisent chez de jeunes locuteurs en situation d'apprentissage ou lors de leur phase d'acquisition du langage, ce qui permettrait de mettre en relief des énoncés qui seraient proches des mécanismes de l'interlangue. A partir des années 1960, et jusqu'à aujourd'hui, de fortes revendications linguistiques sont portées par des intellectuels et des artistes de talent. Depuis l'époque des premiers travaux universitaires en créolistique, les scientifiques font des propositions d'interventions pédagogiques qui accorderaient une place au créole dans les apprentissages. Pourtant, le monde politique ne s'est pas encore emparé de cette question, la laissant ainsi aux mains de forces glottopolitiques autres, autour de la question de la graphie, de la littérature et de l'école.

La soutenance est publique.